



Commune de

date de dépôt : 19/04/2022

demandeur : Monsieur MUSILLO VITTO

pour : Bardage, changement fenêtre par porte et pose d'un escalier extérieur

adresse terrain : 1056 rue de Grainviller 27450 Saint Étienne l'Allier

Cadastre :A 174

**CERTIFICAT
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune**

Le maire de Saint Étienne l'Allier

Vu la déclaration préalable présentée le 19/04/2022 par Monsieur MUSILLO Vitto

Vu l'objet de la déclaration :

- pour le bardage en bois de la face nord de la maison, le changement d'une fenêtre par une porte et la pose d'un escalier extérieur
- sur un terrain 1056 rue de Grainville 27450 Saint Étienne l'Allier
- pour une surface de plancher de 0 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les articles R.111-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu le Plan local d'urbanisme adopté en date du 05 juillet 2012 modifié le 01 février 2019 ;

Vu le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie adoptée en date du 01/03/2017 ;

Vu l'avis du Maire en date du 19/04/2022

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Le 19 avril 2022



Le maire,
Jean-Charles BEAUCHÉ